

RCS : NANTES  
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1987 B 00935  
Numéro SIREN : 342 654 480  
Nom ou dénomination : ENTREPRISE GRELIER

Ce dépôt a été enregistré le 10/03/2020 sous le numéro de dépôt 3499

Déposé au Greffe  
le 10/03/20  
sous le N° 3495  
RCS N° 87 B 935

## **ENTREPRISE GRELIER**

Société à Responsabilité Limitée au capital de 40.000 Euros

Siège social : 16 bis rue Louis Pasteur - Parc d'Activités de Ragon

44119 - TREILLIERES

---

342.654.480 RCS NANTES

---

### **RAPPORT UNIQUE DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION**

### **SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL ENTREPRISE GRELIER EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE**

*(Articles L. 224-3, L. 223-43 et R.224-3 du Code de Commerce)*

#### **JPL AUDIT**

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE RENNES

**3, rue de l'Hippodrome**

**44300 - NANTES**

☎ 06.07.21.36.55

jean-pierre.landreau@wanadoo.fr

497.623.249 RCS NANTES



**RAPPORT UNIQUE DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION  
DE LA SOCIETE ENTREPRISE GRELIER  
EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE**

Aux associés,

En qualité, d'une part, de Commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du Code de Commerce et, d'autre part, de Commissaire à la Transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par désignation à l'unanimité des associés en date du 06 mars 2020, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer en application des dispositions de l'article R. 224-3 du Code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

**Mission du Commissaire aux comptes sur la situation de la société**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- les derniers comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2019, qui ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 1.583.855 Euros, des capitaux propres de 314.695 Euros dont un capital s'élevant à 40.000 Euros.
- La trésorerie nette ressort à 510.865 Euros.
- L'endettement auprès des établissements de crédit est nul.
- Le total du bilan est de 788.793 Euros au 30 septembre 2019.



**Mission du Commissaire à la transformation :**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission ;

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des comptes annuels est au moins égal au montant capital social.

Nos travaux ont consisté notamment à vérifier que l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 06 février 2020 avait affecté l'intégralité du résultat en réserves.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux et des éléments présentés, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas connaissance de l'existence d'avantages particuliers.

Fait à Nantes, le 09 mars 2020

**Jean-Pierre LANDREAU**  
pour la **société JPL AUDIT**,  
Commissaire aux Comptes  
Commissaire à la Transformation  
Membre de la Compagnie  
Régionale de Rennes



